

Cité héroïque, Châteaudun méritait l'honneur de votre première visite.

Ah ! quoique ministres d'une religion de paix, le prestige de nos armes ne peut nous laisser indifférents ni froids. Tout ce qui sert, honore et console la patrie, la religion le bénit, l'encourage et souvent l'inspire.

Eh ! Dieu ne s'est-il pas appelé lui-même le Dieu des armées ? Ce qui veut dire que l'armée a une mission confidentielle et pacificatrice ; que Dieu, sans méconnaître la liberté humaine, son plus grand don, gouverne les événements et que, comme traduisait notre Jeanne Darc : "Les hommes d'armes bataillent, mais Dieu donne la victoire."

Les hommes d'armes sauront batailler, si jamais sonne l'heure des combats, et les savantes manœuvres, que d'autres apprécieront mieux et qui nous montrent notre admirable armée toujours semblable à elle-même, permettent à tous la fierté et l'espérance.

Dieu, de son côté, si nous savons en être dignes, ne retirera pas à notre chère patrie sa protection séculaire et, par l'épée des Francs, c'est le mot de nos pères, continuera l'histoire : *Gestu Dei per Francos !*

Le président de la République a répondu ainsi à l'allocution de l'évêque de Chartres :

"Je vous remercie, monsieur l'évêque, des éloquentes et sages paroles que vous venez de prononcer.

Votre respect pour la souveraineté nationale, l'éloge si mérité que vous avez décerné à notre armée, les souvenirs que vous avez évoqués avec une émotion que vous m'avez fait partager, tout dans votre passé et dans votre langage atteste votre patriotisme. La République, qui respecte les consciences, a une estime particulière pour les prélats qui, comme vous, savent servir l'Eglise et la Patrie.

Tout le monde admirera la netteté, la charte et la franchise de ces deux déclarations également dignes et sincères.

Elles marquent une ère nouvelle dans les relations de la République et du clergé qui peuvent être également félicités de cet heureux changement.

FRANC.

RODOLPHE LAFLAMME ET JOSEPH DOUTRE

LES LUTTES RELIGIEUSES

Nous empruntons au nouveau volume de M. L. O. David, *Mes Contemporains*, un chapitre remarquable sur les luttes religieuses.

Ce chapitre contient de beaux renseignements et de grandes leçons.

Le nom de Rodolphe Laflamme a été mêlé à celui de Joseph Doutre dans des procès émouvants, entre autres le fameux procès Guibord. C'étaient deux des derniers survivants de cette phalange libérale de 1848 dont j'ai parlé plus haut, deux avocats distingués, écrivains et penseurs, instruits, laborieux et ambitieux, qui n'ont jamais pu pardonner au clergé de les avoir combattus dans l'arène politique.

Comme dans toutes les luttes politiques et religieuses, il y a eu des fautes, des exagérations regrettables de part et d'autre. Mais à qui la première faute ? Dans tous les cas, l'erreur des uns ne justifie pas l'erreur des autres, de ceux que l'aigreur et la rancune ont détournés du sentier de la foi, de nos traditions religieuses et nationales.

Qu'on dise au clergé certaines vérités, qu'on lui dénonce des abus dangereux pour son influence et funestes à la religion, qu'on lui suggère des réformes devenues nécessaires au point de vue religieux et national, c'est un droit, un devoir même. Mais il faut que dans les discussions suscitées par ces délicates questions, on n'oublie jamais le respect dû au clergé et au principe sacré qu'il représente.

Réformer dans certains cas, serait un mérite, détruire, un crime.

Par quoi remplacerait-on l'influence du clergé qui constitue notre principale force nationale et l'autorité d'une religion qui est pour l'individu comme pour les sociétés le seul fondement de tout progrès, de toute grandeur ?

M. Laflamme ne voulut jamais, dans ses plaidoiries, sortir des limites de son rôle d'avocat et de l'interprétation des lois au point de vue de leurs effets civils. Sa vie fut moins morale, moins régulière que celle de Doutre, mais il resta et mourut catholique.

M. Doutre avait dit un jour à un ami : "J'avais de l'ambition, je croyais avoir assez de talent et d'énergie pour faire mon chemin ; j'ai vu passer devant moi et devant mes amis et arriver aux honneurs, des hommes qui n'avaient aucune valeur, nous avons été proscrits à cause d'opinions politiques et de réformes très discutables, je ne puis pardonner au clergé le mal qu'il nous a fait." Son ami lui ayant dit que ce n'était pas une raison pour cesser de croire et de pratiquer la religion de son baptême et de sa jeunesse, il répondit gravement : "C'est vrai et je vous félicite d'avoir la force de tenir bon, quand à moi, c'est fini je ne crois plus et je ne reviendrai pas."

Il a tenu sa parole malheureusement.

Le mérite d'un homme est d'être religieux ou patriote en dépit des injustices et des déboires, de conserver sa foi et son patriotisme au sein des épreuves, de faire son devoir.

L. O. DAVID.